

Avant-propos

L'objectif de cet ouvrage est d'apporter une série de points de repère à tous ceux qui sont concernés par les rapports de proximité et d'éloignement qu'entretiennent le créole et le français. C'est le linguiste haïtien Pradel Pompilus qui a ouvert la voie aux études comparées créole-français (cf. *Contribution à l'étude comparée du créole et du français à partir du créole haïtien*, 1973). Trop longtemps, en effet, la proximité lexicale entre les deux langues a empêché de reconnaître l'existence de deux systèmes possédant leurs propres lois de fonctionnement.

Même si, confusément, on sait aujourd'hui, dans un large public, que la maîtrise du créole par un non créolophone ne s'opère pas plus facilement que l'apprentissage du français par un non francophone, on se refuse encore trop souvent à voir dans le créole un système linguistique à part entière, et ce en dépit des nombreux travaux et publications consacrés à cette langue depuis plus de vingt ans, notamment pour les Petites Antilles, ceux de Jean Bernabé et Guy Hazaël-Massieux.

En réalité la perception de la coexistence du créole et du français correspond encore, y compris chez les créolophones eux-mêmes, à un schéma de minoration du créole. Autrement dit le créole continue à payer le tribut de sa parenté lexicale avec le français.

Or, au plan du fonctionnement des unités lexicales, c'est-à-dire au plan syntaxique, si on constate indéniablement entre le français et le créole un certain nombre d'analogies, il est également vrai que sur de nombreux points essentiels (par exemple la détermination nominale, la pluralisation, le fonctionnement du noyau de la phrase et l'expression du temps et de l'aspect, les connexions interphrastiques, les procédures d'emphase...), on a affaire à des traits spécifiques qui fondent l'existence de deux systèmes.

Cet ouvrage se veut être un outil pédagogique : il a été conçu de façon à expliquer les cas d'interférences syntaxiques qui résultent précisément de l'absence de reconnaissance des limites d'aire de fonctionnement de chacun des deux systèmes, en raison du brouillage apporté par leur proximité au plan lexical. Il ne s'agit pas d'un travail de recherche scientifique : la présentation des notions ainsi que leur appellation sont les plus proches possible de celles de la grammaire traditionnelle. La démarche suivie se devait d'éviter le comparatisme pointilliste, qui aurait conduit à détruire chez l'utilisateur toute vision systémique. Si on voulait que ce travail ne perde sa raison d'être, il n'était pas non plus question de présenter chacun des deux systèmes, successivement, dans sa globalité.

A partir d'un certain nombre d'entrées, il a été procédé à une analyse contrastive du fonctionnement des deux langues. Concernant les interférences les plus fréquentes, des exercices devant aider à la prise de conscience de règles propres à chacune des deux langues sont proposés. Quant au choix de présenter chaque point traité, d'abord en français, puis en créole, il s'explique par des raisons purement pratiques : dans notre démarche comparative, nous sommes partis de l'acquis grammatical des utilisateurs potentiels de notre ouvrage – même s'il arrive que sur plusieurs points l'analyse de certaines notions soit remise en cause ; or l'expérience nous a appris qu'il s'agit presque toujours de connaissances acquises en relation avec l'étude du français.

On ne saurait terminer cette brève présentation sans rappeler que ce travail s'inscrit dans la démarche de réflexion sur les contacts de langues menée au GEREC, en relation avec les enseignements de linguistique contrastive dans les formations en « Langues et cultures régionales option créole » mises en place par Jean Bernabé.

La phrase simple

Une phrase est un ensemble d'unités lexicales agencé selon certaines règles, et qui a un sens.

Cet agencement se fait autour d'un noyau. Une phrase simple comporte un seul noyau.

En français comme en créole, ce noyau est le plus souvent un verbe :

Mon frère	a acheté	une voiture
	<i>noyau</i>	
Frè mwen	achté	an loto
	<i>noyau</i>	

1. Les types de phrases

1.1. Les types obligatoires

Selon l'information qu'elle veut transmettre, la personne qui parle recourt obligatoirement :

- soit à une phrase de type déclaratif (ou assertif)

Paul travaille *Pol ka travay*

- soit à une phrase de type interrogatif

Est-ce que Paul travaille? *Es Pol ka travay?*

- soit à une phrase de type exclamatif

Comme Paul travaille bien! *Fout Pol ka travay bien!*

- soit à une phrase de type impératif

Travaille! *Travay !*

Ces types de phrases sont mutuellement exclusifs : aucune phrase ne peut être à la fois déclarative et interrogative, ou exclamative et impérative, etc.

En français

L'interrogation peut s'exprimer par l'inversion du sujet. On distingue deux cas :

- le sujet est un pronom personnel : il est alors placé après le noyau verbal :

Travailles-tu ?

- le sujet est un nom : il reste à sa place, mais il est repris après le verbe par le pronom correspondant :

Paul travaille-t-il ?

En créole

L'interrogation ne se marque en aucun cas par le déplacement du sujet après le noyau. La langue créole recourt aux deux procédés utilisés également par le français parlé :

- soit un mot interrogatif

Es ou ka travay ?

Es Pol ka travay ?

- soit l'intonation seule

Ou ka travay ?

Pol ka travay ?

1.2. Les types facultatifs

A chacun de ces quatre types obligatoires peut (peuvent) se combiner un ou plusieurs type (s) facultatif (s). On distingue trois types de phrases facultatifs, qui correspondent aux formes suivantes :

- la forme négative

Patrick **n'a pas** lavé la voiture

*Patrik **pa** lavé loto-a*

- la forme emphatique

On met en relief un élément de la phrase.

C'est **Patrick** qui a lavé la voiture *Sé **Patrik** ki lavé loto-a*

- la forme passive

Le complément d'objet direct (COD) du verbe à la forme active devient sujet du verbe à la forme passive.

Le sujet du verbe à la forme active devient complément d'agent du verbe à la forme passive.

Forme active :

Patrick	a lavé	la voiture
<i>sujet</i>		<i>COD</i>

Forme passive :

La voiture	a été lavée	par Patrick
<i>sujet</i>		<i>complément d'agent</i>

En créole

Le COD, dans une phrase à la forme active, peut également devenir sujet dans une phrase à la forme passive :

<i>Patrik lavé loto-a</i>	<i>Loto-a lavé</i>
<i>Yo ka lavé lenj épi savon</i>	<i>Lenj ka lavé épi savon</i>

On lave le linge avec du savon Le linge se lave avec du savon

Cependant ce type de passif ne prend pas en charge l'expression de l'agent: il correspond à ce que l'on appelle le «passif court».

Remarque :

Alors qu'une phrase n'appartient qu'à un type obligatoire, elle peut se présenter sous plusieurs formes: les types obligatoires s'excluent mutuellement, les types facultatifs peuvent se combiner entre eux.

Exemples : Ce n'est pas Patrick qui a lavé la voiture ?

Type obligatoire: interrogatif

Sé pa Patrik ki lavé loto-a ?

Types facultatifs: négatif, emphatique

2. L'organisation de la phrase simple

Nous analysons le type de phrase le plus courant: la phrase déclarative.

Nous distinguerons :

- la phrase à noyau verbal
- la phrase à noyau non verbal

A - La phrase à noyau verbal

En français comme en créole, l'ordre des constituants de la phrase simple est le suivant :

Sujet	Verbe	Complément
Le chat	a attrapé	un merle
<i>Chat-la</i>	trapé	<i>an mel</i>

Examinons les différents types de compléments qui peuvent accompagner le noyau verbal.

A - 1. Le complément d'objet direct

Le complément d'objet direct suit directement le verbe : la fonction sujet et la fonction COD sont indiquées par la position des noms par rapport au verbe noyau. Si on les permute, ces noms changent de fonction :

Le garçon a appelé	la fille	<i>Ti boug-la</i>	kriyé	<i>tifi-a</i>
La fille a appelé	le garçon	<i>Tifi-a</i>	kriyé	<i>ti boug-la</i>
<i>Sujet</i>	<i>COD</i>	<i>Sujet</i>	<i>COD</i>	

Tout verbe ne se construit pas avec un complément d'objet direct. On distingue :

- a.** les verbes qui exigent un COD
- aider, battre, dire, prendre...
 - *endé, bat, di, pran...*

exemples :

Georges bat	son petit frère	<i>Joj ka bat</i>	ti frè'y
	<i>COD</i>		<i>COD</i>

b. les verbes qui en acceptent un (mais peuvent se construire également sans COD)

- chanter, lire, manger...
- *chanté, li, manjé...*

exemple :

Nous avons chanté **des cantiques** *Nou chanté kantik*
 COD COD

Les verbes du type **a** et **b** sont des verbes **transitifs**.

c. les verbes qui n'acceptent pas de COD

- aller, partir, venir...
- *alé, pati, vini...*

exemple :

Il est parti	ce matin	<i>I pati</i>	bonmaten-an
	<i>comp. circ</i>		<i>comp. circ.</i>
	<i>de temps</i>		<i>de temps</i>

Ce sont des verbes **intransitifs**.

A - 2. Le complément d'objet indirect

Certains verbes fonctionnent avec un complément d'objet introduit par une préposition ou complément d'objet indirect : ce sont les verbes transitifs indirects. Les verbes transitifs directs, eux, admettent un complément d'objet direct.

Lina élève **son petit frère** *Lina ka élivé ti frè'y la*
 COD COD

Lina.....	élève	-----	son petit frère
Lina.....	ka élivé	ti frè'y la

- **élever** en français, **élivé** en créole, sont des verbes transitifs directs : ils sont accompagnés d'un complément d'objet **direct**.

Lina s'occupe **de son petit frère**
Lina ka otjipé di ti frè'y la
 COI

Lina.....	s'occupe	son petit frère
	○ de ○		
.....			
Lina.....	ka otjipé	ti frè'y la
	○ di ○		

- **s'occuper de** en français, *otjipé di* en créole, sont des verbes transitifs indirects : ils sont accompagnés d'un complément d'objet *indirect*.

En français

Les prépositions qui introduisent un complément d'objet indirect sont : **à** (obéir à ...) et **de** (parler de ...).

En créole

La construction avec complément d'objet indirect est peu fréquente. Les prépositions utilisées sont :

di (ex. : palé di : parler de) et **ba** (ex. : palé ba : parler à) :

I palé mwen di papa'y

I palé ba papa'y

Elle m'a parlé de son père

Il a parlé à son père

La grande majorité des verbes transitifs *indirects* en français ont un correspondant créole transitif *direct*.

Exemple :

Français

Créole

avoir besoin de

bizwen

écrire à

ékri

ressembler à

sanm

se souvenir de

sonjé

téléphoner à

téléfonnen (sonnen)

A - 3. Le complément d'objet second

En français, certains verbes se construisent, dans la même phrase, avec un complément d'objet direct et un complément d'objet indirect. Dans ce cas, le complément d'objet indirect est appelé *complément d'objet second* (COS).

Georges a donné	de l'argent	à l'enfant
	<i>COD</i>	<i>COS</i>

Les verbes se construisant avec un complément d'objet second ont souvent un sens proche de :

- donner : montrer, prêter, rendre ...
- prendre : demander, emprunter, voler...
- dire : annoncer, promettre, raconter ...

Inverser ces deux compléments conduit :

- à transformer le sens de la phrase

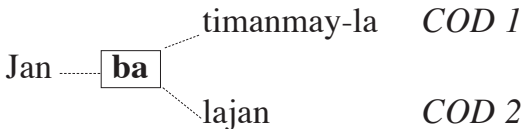
Jan ba lajan timanmay-la - Jean a donné l'argent de l'enfant

- ou à la rendre agrammaticale

**Kristof montré sé foto-a kanmarad-li*

Pour éviter des confusions avec la construction française, où le complément d'objet second est introduit par une préposition (donc indirect) et désigne le « destinataire », on appellera cette construction créole **construction à double complément d'objet direct**, en soulignant le caractère rigoureux de l'ordre :

sujet + verbe + COD 1 (*destinataire*) + COD 2 (*objet*)



Remarque

Il convient de bien distinguer :

- la préposition ***ba***, que nous avons employée avec les verbes : *palé, poté, voyé*
- le verbe ***ba***, qui se construit avec deux compléments d'objet directs.

A - 4. Le complément circonstanciel

Le complément circonstanciel apporte des précisions concernant l'action ou l'état exprimés par le noyau de la phrase. Ces précisions concernent essentiellement :

- le lieu
- le temps
- la manière
- le moyen
- la cause
- le but

Le complément circonstanciel peut être :

- un groupe nominal construit avec une préposition

Les enfants jouent **dans la cour** : préposition **dans**

Sé timanmay la ka jwé an lakou-a : préposition **an**

- un groupe nominal construit directement

Je l'ai vu **la semaine dernière**

Man wè'y simenn pasé

- un adverbe

Il travaille **vite**

I ka travay vit

- une proposition subordonnée circonstancielle (On est alors dans le cadre d'une phrase complexe, voir p. 157)

Elle n'est pas venue **parce qu'elle est malade**

I pa vini pas i malad

En français

Le groupe nominal complément circonstanciel de lieu peut, exceptionnellement, se construire **directement** (sans préposition) :

Dominique travaille rue Schœlcher

Ce type de construction n'est possible qu'avec un groupe nominal comportant un nom propre.

En créole

Cette construction directe se rencontre avec les noms propres, mais aussi avec un certain nombre de noms communs qui désignent des lieux connus (*labank, lanmè, lapos, lariviè, légliz, lékol, lizin, lopital, simitiè, sinéma,...*)

Pòlet ka travay lapos Paulette travaille **à** la poste

Sé timanmay la té ka benyen lariviè

Les enfants se baignaient **à** la rivière

I pòkò ka alé lékol Elle ne va pas encore **à** l'école

Man wè'y lopital Je l'ai vue **à** l'hôpital

Ces noms, homologués par la communauté des locuteurs créolophones, appartiennent à une liste fermée.

Sont exclus de cette liste les noms qui ne présentent pas une valeur pertinente pour l'ensemble de la communauté – par exemple :

- *jaden* (jardin) - *lakou* (cour) - *maché* (marché)

I ka travay an jaden-an

Il travaille dans le jardin

Yo alé an lakou-a

Ils sont allés dans la cour

B - La phrase à noyau non verbal

En français comme en créole, le noyau de la phrase peut être un autre élément qu'un verbe, par exemple un adjectif ou un groupe nominal désignant un lieu.

En français, la langue doit recourir, dans ces cas, à la copule être :

Sandra	<i>est malade</i>	depuis deux jours
Les enfants	<i>sont à l'école</i>	à Fort-de-France

En créole, dans les phrases équivalentes, l'élément non verbal constitue à lui seul le noyau de la phrase : la langue n'a pas à recourir à une copule :

<i>Sandra</i>	<i>malad</i>	<i>dépi dé jou</i>
<i>Sé timanmay la</i>	<i>lékol</i>	<i>Fodfrans</i>

Dans les deux langues, les compléments qui accompagnent ces noyaux non verbaux sont de type circonstanciel.

TYPES D'INTERFÉRENCES DU CRÉOLE EN FRANÇAIS

Structure créole :

V + **COD**
I pa ka obéyi manman'y

Structure française :

V + **COI**
 Elle n'obéit pas à sa mère

▣ On peut relever, chez certains apprenants, en français, des verbes construits directement alors que la règle demande un complément indirect (introduit, la plupart du temps, par la préposition à)

- * Il n'obéit pas sa mère
- * Elle a téléphoné sa sœur

— — —

Structure créole :

V	+ COD	+ COD
	<i>destinataire</i>	<i>objet</i>
<i>I ba</i>	<i>sè'y</i>	<i>an kout pié</i>

Structure française :

V	+ COD	+ COS
	<i>objet</i>	<i>destinataire</i>
Il a donné	un coup de pied	à sa sœur

▣ On peut relever, chez certains apprenants, en français, des verbes accompagnés de deux compléments directs, le destinataire précédant l'objet :

- * Il a donné sa sœur un coup de pied

Structure créole :

V + nom de lieu
Man ka alé lékol

Certains noms désignant des lieux se construisent directement en créole.

Structure française :

V + prép. + nom de lieu
 Je vais **à** l'école

▣ On peut relever des compléments de lieu construits directement :

* Je suis allé l'école

— — —

Structure créole :

V (*sòti*) + prép. **an**
Yo sòti an Frans
Sòti an chanm-lan!

Structure française :

V (sortir) + prép. **de**
 Ils viennent **de** France
 Sors **de** la chambre !

▣ On peut relever des compléments de lieu indiquant la provenance introduits par **en** ou **dans** :

* Ils sont sortis **en** France
 * Sors **dans** la chambre !

— — —

Structure créole :

V + COD + adverbe
Man konnet sé moun-la trèbien

Structure française :

V	+ adverbe	+ COD
Je connais	très bien	ces gens-là

Il arrive chez certains locuteurs que l’adverbe, dans la phrase française, soit placé après le COD :

* Je connais ces gens-là très bien.